

## Examen par les pairs

Le concept de l'examen par les pairs est généralement reconnu comme un rouage nécessaire de l'édition scientifique et médicale. Sa raison d'être est relativement simple : un article présenté pour publication est envoyé non révisé à des examinateurs qui ont des connaissances pertinentes au domaine abordé dans le manuscrit et qui s'y intéressent. Ils évaluent le manuscrit d'un œil critique, posent des questions aux auteurs et leur présentent souvent des suggestions utiles qui amélioreront le manuscrit. Même si les détails peuvent varier d'un journal à l'autre, les éléments fondamentaux de l'examen par les pairs sont acceptés par les auteurs autant que par les lecteurs.

De la correspondance électronique échangée sur le site Web de l'Association mondiale des rédacteurs médicaux (AMRM) a soulevé récemment des questions intéressantes sur l'acceptation continue de l'examen par les pairs. Les doutes relatifs à sa valeur ont été attisés par la publication en direct de manuscrits non critiqués par des pairs dans divers domaines médicaux et scientifiques. Beaucoup d'auteurs profitent de la liberté qui leur est ainsi offerte de ne pas avoir à soumettre leur manuscrit à l'examen par des pairs et il semblerait que beaucoup de lecteurs sont heureux de pouvoir répondre en direct à un article non critiqué par des pairs.

L'examen par les pairs a été remis

en question et on l'accuse notamment de constituer un moyen pour les journaux imprimés de limiter le nombre d'articles qu'ils publient, de permettre à des examinateurs mécontents de se venger d'auteurs pour un affront antérieur quelconque et de permettre aux examinateurs «d'emprunter» des concepts ou des méthodologies pour leur propre profit. Dans les messages électroniques échangés sur le site de l'AMRM, on a notamment suggéré que le rédacteur médical responsable publie tous les articles qui lui sont soumis sans les examiner ou y apporter de révisions importantes et laisse les lecteurs juger eux-mêmes de la valeur du manuscrit.

Le travail d'un rédacteur consiste à assurer que les articles publiés sont de la plus grande qualité possible. J'estime que la plupart des articles présentés pour publication sont très longs et qu'il faut les réviser pour cette raison seulement. Dans beaucoup d'autres cas, il faut éliminer des données non pertinentes, les discussions indues et les conclusions fondées sur des hypothèses plutôt que sur les faits présentés dans le corps du manuscrit. Aucun rédacteur n'aura toutefois de connaissances suffisantes pour déterminer la pertinence et la valeur scientifiques de chaque sujet d'article présenté à un journal multidisciplinaire comme le *Journal canadien de chirurgie (JCS)*. C'est pourquoi il est essentiel que notre journal maintienne le mécanisme d'examen par les pairs afin que les spécialistes en cause puissent évaluer la pertinence des travaux décrits et la validité des conclusions qu'en tirent les auteurs. En choisissant des

examineurs qui ont des compétences spécialisées et un intérêt reconnu, en assurant qu'ils connaissent bien les principes de la lecture et de la rédaction scientifiques et en nommant suffisamment d'examineurs pour chaque article, le rédacteur se sent beaucoup plus à l'aise d'accepter ou de rejeter un article soumis pour publication.

Le mécanisme d'examen par les pairs du *JCC* évolue constamment. Le nombre des examinateurs a augmenté. Les examens mêmes sont demandés dans un format structuré et j'estime que le mécanisme d'examen par les pairs a amélioré tout document accepté pour publication.

Toute la question du statut d'auteur va de pair avec l'examen critique. Le statut d'auteur est important non seulement dans les milieux universitaires, mais en médecine en général, afin que le lecteur puisse attribuer clairement et équitablement des documents publiés à des personnes en particulier qui sont disposées à accepter la responsabilité des données et des opinions qu'on y trouve. Dans le prochain Mot de la rédaction, le Dr Meakins et moi-même avons l'intention d'aborder la question du statut d'auteur et d'établir de nouvelles règles d'attribution des documents publiés dans le journal. ■



**James P. Waddell, MD**  
Coéditeur / Corédacteur

© 2002 Canadian Medical Association

© 2002, Association médicale canadienne